



Date de convocation :
16-05-2024

Nombre Conseillers :
en exercice : 15
présents : 10
votants : 14

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE RUSTIQUES JEUDI 23 MAI 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-trois mai à dix-huit heures et trente minutes, en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 du Code Général de la Fonction Publique, le conseil municipal de la commune de RUSTIQUES s'est réuni dans la salle de la Mairie en session ordinaire.

Présents: H. RUFFEL - N. JESUPRET - A. BOYER - R. CERCIAT - N. GARCIA - J.-C. GUISTI - S. JOURDA - S. MOLINIER - S. MOURLAN - F. WATRELOT

formant la majorité des membres en exercice.

Absents et procurations:

- A. VAUJANY donne pouvoir à F. WATRELOT
- R. POLLAK donne pouvoir à N. JESUPRET
- A. ROMERO donne pouvoir à J.-C. GUISTI
- O. COSTA donne pouvoir à H. RUFFEL

Absents excusés : B. SOULIE

Secrétaire de séance : Nathalie JESUPRET selon l'art L.2121-15 du CGCT

Nathalie JESUPRET est élue secrétaire de séance selon l'article L.2121-15 du CGCT.

Approbation du précédent procès-verbal de séance

Monsieur le Maire soumet à l'approbation le procès-verbal de la précédente séance du Conseil Municipal, transmis le 16/05/2024.

Approuvé à l'unanimité.

Modification de l'ordre du jour

Suppression de la délibération de demande de subvention pour l'évènement FESTUM RUSTICAS puisque c'est l'Association de Protection du Patrimoine de la Commune de Rustiques qui porte le projet. C'est donc à l'APPCR de faire la demande de subvention.

Approuvé à l'unanimité.

Délibérations du Conseil Municipal

DELCM n°2024-26

230524/01

**Aménagement de la traversée du village RD206- Avenue de l'Europe
Tranche 1 Demande de subvention**

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal l'aide aux communes de Carcassonne Agglo visant à soutenir les projets d'investissement communaux concourant à la vitalité des communes et territoires. L'ensemble des communes est éligible à ce fonds de soutien sans condition de seuil d'habitants ou de montant de projet.

Le fonds de soutien interviendra en complémentarité avec les autres financeurs, Carcassonne Agglo ne pouvant être l'unique financeur.

Le taux maximal d'intervention de l'aide est de 30% HT et le montant des fonds de concours cumulés ne peut excéder 80% HT du montant prévisionnel de la dépense maximale.

Le maire rappelle que le projet d'aménagement de la traversée du village RD206-Avenue de l'Europe Tranche 1 a un montant prévisionnel de 221 731.95 €HT, subventionné à 16.86% par l'état (37 380.20 €, déjà notifié) et à 34% par le département (74 996.80 €, déjà notifié), entre dans le cadre des projets subventionnables.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du maire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de :

- demander une subvention auprès de Carcassonne Agglo dans le cadre de l'aménagement de la traversée du village, aussi élevée que possible, soit 29.32 % (65 008.56 €);

- donner tous pouvoirs à M. le Maire pour effectuer toutes démarches et signer toutes les pièces afférentes à cette affaire.

Divers

- **Prochaines réunions**

Réunion du conseil municipal prévue le lundi 17 Juin 2024 à 19h30.

La prochaine réunion de la commission travaux aura lieu vendredi 31 mai avec le SIC et le cabinet d'étude Gaxieu pour parler de la tranche 2 de l'aménagement de la traversée du village.

Une autre commission travaux devra se réunir pour parler du projet de rénovation énergétique de l'école.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h50.

Ont signés au registre le Maire et le secrétaire de séance.



Affiché le 24/05/24

LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE RUSTIQUES JEUDI 23 MAI 2024

Date de convocation:
16-05-2024

Nombre Conseillers :
en exercice : 15
présents : 10
votants: 14

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-trois mai à dix-huit heures et trente minutes, en application des articles L.2121-7 et L2122-8 du Code Général de la Fonction Publique, le conseil municipal de la commune de RUSTIQUES s'est réuni dans la salle de la Mairie en session ordinaire.

Présents: H. RUFFEL - N. JESUPRET - A. BOYER - R. CERCIAT
- N. GARCIA - J.-C. GUISTI - S. JOURDA - S. MOLINIER -
S. MOURLAN - F. WATRELOT

formant la majorité des membres en exercice.

Absents et procurations:

- A. VAUJANY donne pouvoir à F. WATRELOT
- R. POLLAK donne pouvoir à N. JESUPRET
- A. ROMERO donne pouvoir à J.-C. GUISTI
- O. COSTA donne pouvoir à H. RUFFEL

Absents excusés : B. SOULIE

Secrétaire de séance : Nathalie JESUPRET selon l'art L.2121-15 du CGCT

Numéro de l'acte	Objet de l'acte	N° ordre de la séance
RUST-2024-26	Aménagement de la traversée du village RD206- Avenue de l'Europe Tranche 1 Demande de subvention	230524/01